

Communiqué de presse du mardi 2 mars 2010

Comme annoncé, le navire câblé Ile de Ré s'est positionné le lundi 1^{er} mars 2010, à 1,4 km de la plage du parc national de Pu'ukohola dès 6h30, afin de procéder au tirage de la dernière portion du câble HONOTUA après un périple de 4.500 kms environ.

Toutefois, les conditions météorologiques défavorables qui sévissent actuellement sur l'île de Hawaii, n'ont pas permis l'atterrage de HONOTUA. En effet, un vent très fort souffle en permanence depuis l'après-midi du dimanche 28 février.

L'atterrage prévu le lundi 1^{er} mars, n'a pu ainsi se dérouler. Au milieu de la journée, des rafales de vent à plus de 50 nœuds (soit près de 90 km/h), ont été enregistrées sur le site.

Néanmoins, les personnalités étant présentes sur le site, la cérémonie présidée par le maire de Big Island, William P.KENOI, s'est déroulée comme prévu, avec la remise d'une bouée au maire, suivie des discours des officiels hawaïens et polynésiens, dont le vice-président de la Polynésie française, Edouard FRITCH.

Tant le maire de Hawaii que le sénateur de l'île de Maui, Kalani ENGLISH ont exprimé leur satisfaction de voir arriver ce câble sous-marin. Il symbolise pour eux, outre le développement des échanges commerciaux, le lien physique entre nos peuples et nos cultures.

La même situation météorologique se poursuivant ce mardi 2 mars, a à nouveau empêché de finaliser la pose du dernier tronçon de HONOTUA, qui requerrait de respecter scrupuleusement le chemin très précis décidé par l'OPT et ASN.

Lors de réunions techniques tenues ces deux derniers jours, Alcatel-Lucent et l'OPT ont décidé de privilégier l'intégrité du câble, la sécurité des équipes intervenant sur l'atterrage ainsi que la protection de l'environnement (coraux, récifs, ...), sujet particulièrement sensible aux Etats-Unis. En effet, pour pouvoir atterrir sur ce site, il a fallu obtenir pas moins de 23 autorisations et permis environnementaux, à l'issue de nombreuses rencontres avec les autorités et associations locales.

Dans l'attente de conditions météorologiques favorables, ASN et l'OPT ont décidé de continuer à se conformer à ces dispositions, tout incident survenant durant l'opération pouvant s'avérer préjudiciable au projet.

Président du conseil d'administration de l'OPT
François Voirin